

Le 4 septembre 2023

Arrêté n° 2023.09.880A

**DELEGATION DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL  
A Monsieur Karim BENSID AHMED  
CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Maire de la Ville de Montélimar,

Vu le Code Civil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-18,

**ARRETE**

Article 1 : Monsieur Karim BENSID AHMED est délégué pour exercer, en notre lieu et place, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil le 23 septembre 2023.

Article 2 : Copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de Valence (Drôme).

Le Maire

